



VILLE DE MIRECOURT

Conseil Général
VOSGES
votre partenaire

**Banque
Kolb**



Groupé Athlétique Mirecourrien



Pays de Mirecourt
communauté de communes

Vous Présentent

Les Foulées de Mirecourt et le Trail des Luthiers

Dimanche 13 avril 2014
à partir de 9 heures 30

Course nature de 20km – mini trail urbain de 3 km
coursés scolaires – le petit tour des familles



Comité des Vosges d'Athlétisme

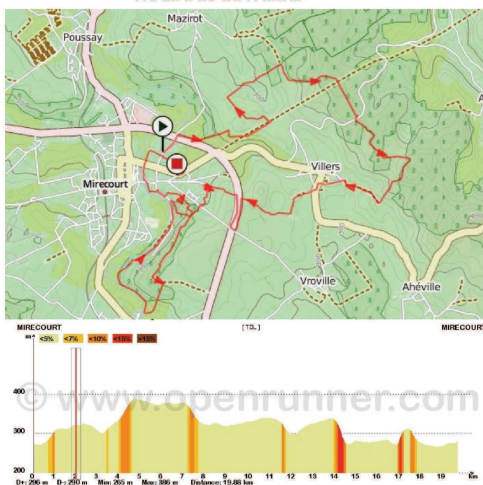
PROGRAMME

Ouverture du secrétariat à 8 heures

- ① 9 h 30 : Trail des Luthiers - course nature -
à partir de juniors - 19,880 km
- ② 10 h 00 : mini trail urbain - 3 km
- ③ 11 h 00 : course benjamins -benjamines -
minimes f et g - 1700 m
- ④ 11 h 15 : course poussines - 850 m
- ⑤ 11 h 30 : course poussins - 850 m
- ⑥ 11 h 45 : course des familles - 850m
- ⑦ 12 h 00 : Remise des récompenses et tirage au sort
des dossards

Inscriptions sur courirvosges.free.fr

TRAIL DES LUTHIERS



Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT

- Le GAM organise DIMANCHE 13 AVRIL 2014 une course nature et une course pédestre dans les rues de MIRECOURT, ouvertes aux licenciés et non-licenciés

- Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile
Les athlètes licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Les non licenciés devront s'assurer personnellement
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance et en cas de vol d'effets personnels

- Assistance médicale

Assurée par un médecin, un poste de secouristes, une ambulance

- Sécurité

Assurée par des signaleurs. Les coureurs doivent veiller à leur propre sécurité et respecter les règles du code de la route sur l'ensemble du parcours. La course nature empruntera des voies ouvertes à la circulation. Les participants à la course nature se devront de respecter le code de l'environnement. Les coureurs du mini trail urbain devront emprunter les trottoirs.

- Ravitaillement

1 poste à l'arrivée et un poste (léger) au 9^{ème} kilomètre

- Dossards

Retrait à partir de 8 heures à la Maison des Pampres
Présentation obligatoire d'une licence sportive en cours de validité pour les licenciés FFA (compétition - pass running - athlé running - athlé entreprise), FF TRIATHLON, FF CO, FFPM et UFOLEP Athlétisme). Les licenciés d'autres fédérations et les non licenciés devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique à la course à pied en compétition datant de moins d'un an

- Vestiaires (non gardés) - douches au Stade

- Droits d'inscription

11 € pour la course nature - 3 € pour le mini trail urbain

- Récompenses

Courses scolaires : 1 tee-shirt à chaque arrivant + 1 médaille
Mini trail urbain : 1 tour de cou à chaque arrivant
Course nature : coupes et médailles + 1 paire de gants de running à chaque arrivant
Course des Familles : 1 tapis de souris informatique par famille (au moins 3 personnes dont un enfant)
Séjours montagne à gagner par tirage au sort

Les lots et récompenses ne pourront être attribués qu'aux athlètes présents lors de la remise des prix.

Inscriptions sur courirvosges.free.fr
Ou bulletin à adresser à Anne SILLON – 196, rue Adelphe Sarron
88500 MIRECOURT – 03.29.37.50.98

NOM

Prénom Sexe

Année de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

CLUB

Licencié FFA n° de licence obligatoire.....

Accepte le règlement de l'épreuve et m'engage à la course :

Trail des Luthiers – 11 € (13 € si inscription sur place)

Mini Trail urbain – 3 €

Course benjamins – minimes (gratuit)

Course poussines (gratuit) Course poussins (gratuit)

Petit tour des familles (gratuit)

Joindre

- licencié FFA (uniquement Athlé compétition - Athlé Entreprise - Athlé Running ou Pass Running), licencié FF Triathlon - FFCO - FFPM - licencié UFOLEP Athlétisme :
photocopie de la licence en cours de validité

- Non licencié ou licencié d'une autre fédération :

Certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en Compétition datant de moins d'un an.

Chèque à l'ordre du GAM

Signature obligatoire

Signature des parents

(pour les mineurs)